



ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DANS LA CEMAC

Au premier trimestre 2024, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, hors pétrole et gaz, mesurant la compétitivité-prix, s'est apprécié, indiquant une perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. Ainsi, en moyenne trimestrielle, le TCER global s'est inscrit en hausse de 0,8 %, après une baisse de 0,3 % au quatrième trimestre 2024.

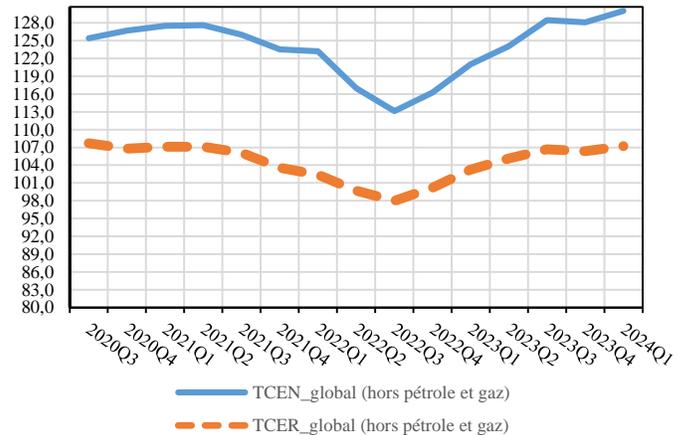
Évolution du TCER global

La perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au premier trimestre 2024 est à mettre en relation principalement avec la détérioration de la compétitivité sur le front des importations (1,0 %) et des exportations (0,5 %). Sur la période d'analyse, le TCER s'est inscrit en deçà du taux de change effectif nominal (TCEN), reflétant un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux clients et fournisseurs. En moyenne, les taux d'inflation dans la sous-région sont faibles, en comparaison avec les partenaires commerciaux. Ainsi, en variation trimestrielle, le taux d'inflation de la CEMAC a progressé de 0,9 % au premier trimestre 2024, contre une hausse de 1,6 % en moyenne dans les pays partenaires.

Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité-prix des pays de la CEMAC entre le quatrième trimestre 2023 et le premier trimestre 2024 fait ressortir une appréciation du FCFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le TCEN s'est inscrit en hausse de 1,5 % au premier trimestre 2024, contre un recul de 0,3 % le trimestre précédent (graphique 1).

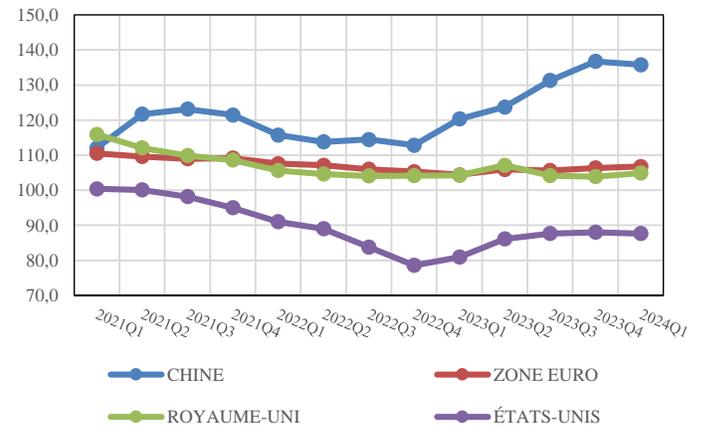
En termes réels, le FCFA s'est apprécié vis-à-vis du dollar américain (1,0 %), du yuan chinois (0,8 %) et de l'euro (0,6 %), tandis qu'il s'est déprécié vis-à-vis de la livre sterling britannique (-0,6 %).

Graphique 1: Evolution du TCER/TCEN



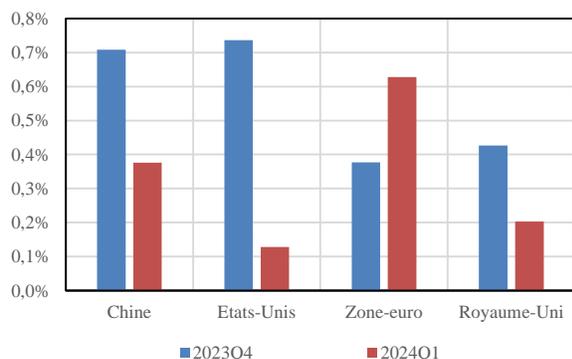
Source : BEAC

Graphique 2: Evolution des TCER bilatéraux de la CEMAC



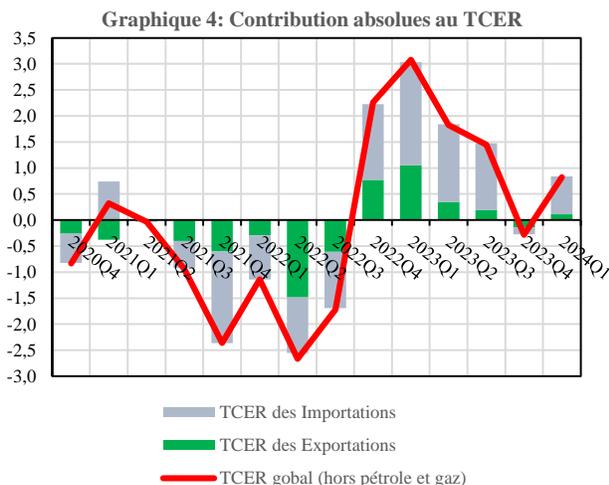
Source : BEAC

Graphique 3: Evolution du différentiel d'inflations



Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au premier trimestre 2024, l'analyse du graphique 4 montre que la contribution absolue du TCER des importations a été de 0,7 point et celle des exportations de 0,1 point.



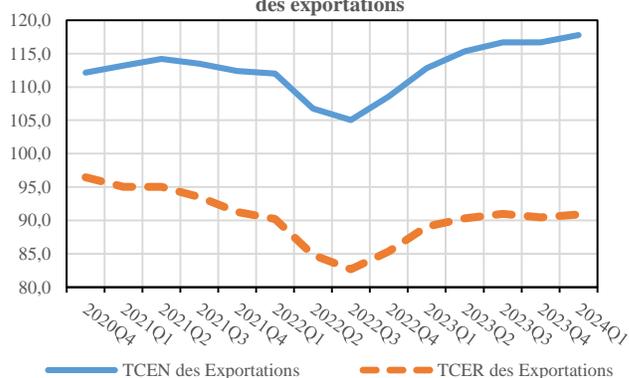
Source : BEAC

1. Evolution du TCER des exportations

En variation trimestrielle, le TCER des exportations a augmenté de 0,5 % au premier trimestre 2024, contre -0,6 % la période précédente, en relation principalement avec une appréciation du TCEN des exportations (1,0 %), dont les effets ont été atténués par le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-0,6 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché

des matières premières (hors pétrole et gaz naturel).

Graphique 5: Evolution du TCER/TCEN des exportations

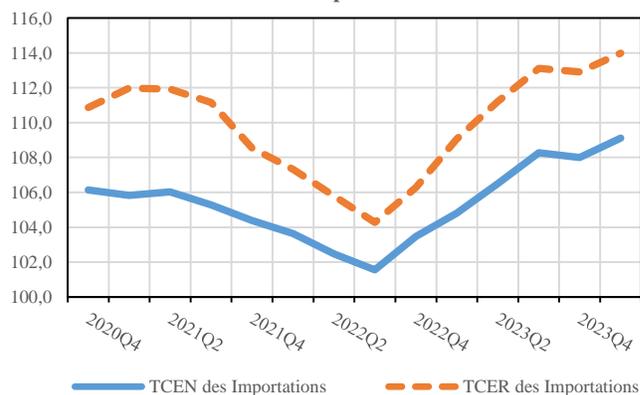


Source : BEAC

2. Evolution du TCER des importations

Le TCER des importations s'est inscrit en hausse de 1,0 % au premier trimestre 2024, sous l'effet essentiellement de l'appréciation du TCEN des importations (1,0 %), tandis que le différentiel d'inflation a été favorable aux pays de la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs. Les écarts d'inflation les plus élevés ont été observés par rapport à la Turquie (-13,6 %) et au Nigéria (-7,3 %).

Graphique 6: Evolution du TCER/TCEN des importations

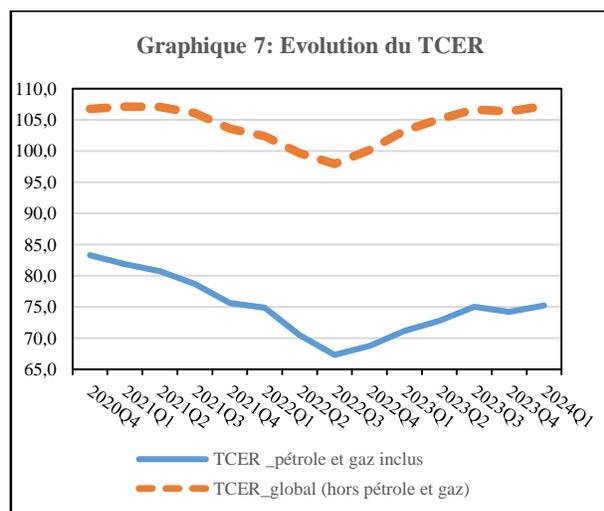


Source : BEAC

3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

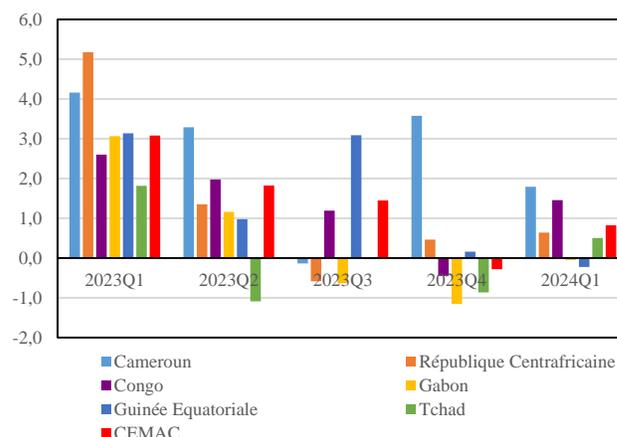
Pour ne pas introduire de biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, le pétrole et le gaz naturel ont été exclus des calculs des pondérations. L'exclusion de ces produits, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90,0 %), permet de mieux apprécier la compétitivité-prix, en raison de la structure spécifique des marchés internationaux de ces produits, qui sont très peu concurrentiels.

En variation trimestrielle, le TCER (hors pétrole et gaz naturels) s'est apprécié de 0,8 % au premier trimestre 2024, après une baisse de 0,3 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (pétrole et gaz naturels inclus) a augmenté de près de 14 % au premier trimestre 2024, contre un recul de 1,1 % au troisième trimestre.



Source : BEAC

Graphique 8: Evolution du TCER des pays de la CEMAC



Source : BEAC

Entre le dernier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024, il ressort de l'analyse par pays une détérioration de la compétitivité-prix au Cameroun (1,8 % après 3,6 %), au Congo (1,5 % après -0,5 %), en République Centrafricaine (0,6 % après -0,5 %) et au Tchad (0,5 % après -0,9 %). Par contre, le Gabon (-0,1 % après -1,2 %) et la Guinée Equatoriale (-0,2 % après 0,2 %) ont connu une amélioration de leur compétitivité-prix (graphique 8).

En conclusion, au premier trimestre 2024, la compétitivité-prix des économies de la CEMAC s'est détériorée, en raison de la réduction des pertes de positions sur le front des exportations et des importations. Par ailleurs, l'appréciation du taux de change effectif nominal a également contribué à cette situation. Toutefois, les faibles niveaux d'inflation dans la sous-région, en comparaison avec ceux des principaux partenaires commerciaux, ont atténué les effets de l'appréciation du taux de change effectif nominal.

PERSPECTIVES

En termes de perspectives, au deuxième trimestre 2024, les tendances observées au premier trimestre 2024 devraient se poursuivre. Le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques devrait légèrement se réduire, du fait de la baisse des prix des produits importés par la CEMAC. Quant au taux de change effectif nominal, il devrait afficher une tendance à la hausse, le FCFA devant s'apprécier sur la période par rapport aux monnaies des principaux partenaires et fournisseurs, sous l'effet de l'appréciation de l'euro (la monnaie d'ancrage) par rapport aux principales devises, à l'exception du dollar américain¹.

¹ Données de la Banque de France et publication *Devises* de la Banque du Canada de mai 2024.